



Maîtriser l'exploitation et la surveillance d'une tour aéroréfrigérante au regard du risque légionelle

Formation initiale



Durée

14.00 Heures
2 Jours

Référence

STD-ENVLEB



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Toute personne travaillant à la conduite ou à la maintenance d'installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air telles que les tours aéroréfrigérantes.

Objectifs :

Appréhender de façon concrète et pragmatique :

- le risque encouru
- la réglementation associée pour prévenir le risque légionelle
- les différentes pathologies d'un circuit d'eau
- les moyens de lutte et les conditions de mise en oeuvre garantissant leur efficacité

Contenu

MODULE 1 : Le risque légionelle et la réglementation associée

1. Les légionelles et les installations de refroidissement
 - les légionelles et la légionellose
 - les installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
 - le risque de prolifération
 - le risque de dissémination
2. La réglementation associée au risque légionelle
 - la législation des installations classées
 - les installations classées visées par la rubrique 2921
 - les prescriptions applicables
 - les modalités d'application

MODULE 2 : Les moyens de lutte préventive contre le risque légionelle

1. Les pathologies des réseaux
 - les dépôts incrustants
 - les dépôts non incrustants
 - la dégradation/corrosion
 - le biofilm
2. Les facteurs de risques de prolifération et les moyens de lutte
 - les domaines d'action
 - l'eau dans le circuit
 - la stratégie de traitement
 - la lutte contre les "pathologies"
3. L'identification et la gestion des facteurs de risques
 - l'identification des facteurs de risques
 - la gestion des facteurs de risques
4. La surveillance et les méthodes d'analyses
 - le plan de surveillance
 - les prélèvements pour analyses
 - les analyses de légionelles
 - les autres indicateurs



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



- la sécurité

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Moyens pédagogiques

Présentation didactique multimédia



Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)